



La **Municipalité de Delémont** met au concours, à la suite de sa création, le poste suivant :

Agent administratif (F/H), secteur Service à la clientèle, aux Services industriels, entre 80 et 100%

Missions :

- participer activement à la gestion du secteur Service à la clientèle, à son bon fonctionnement et à son développement.
- conduite de projets administratifs et commerciaux interdisciplinaires.
- coordination et supervision des tâches et dossiers entrants.
- assumer des responsabilités et effectuer diverses tâches en lien avec le secteur Service à la clientèle.

Exigences :

- formation commerciale achevée avec succès, une formation continue en économie d'entreprise ou administration constitue un avantage ;
- bonnes connaissances d'un système ERP et des outils CRM, la connaissance des solutions PROCONCEPT ERP et IS-E constitue un avantage ;
- capable d'analyser, d'améliorer et d'intégrer des processus avec méthodologie ;
- expérience dans le domaine du service à la clientèle ;
- maîtrises des principaux outils bureautiques Microsoft Office ;
- des connaissances de la branche énergétique représentent un avantage.

Qualités requises :

- personne organisée, autonome, capable de prendre des initiatives et orientée solutions ;
- capacité d'analyse, rigueur et esprit de collaboration ;
- sens des responsabilités, du travail en équipe et du service public ;
- sens développé du relationnel, conscience élevée de la qualité et orienté clientèle ;
- bonne capacité de communication et de négociation.

Entrée en fonction :

à convenir.

Traitement :

selon échelle du personnel communal.

Obligations :

bénéficier des droits civils et politiques en matière communale, s'affilier à la caisse de pension du personnel communal.

Renseignements :

M. Loïc Maire, Chef du service clientèle, tél. 032 421 92 00

Postulations :

à envoyer à la Municipalité de Delémont, Service du personnel, Hôtel de Ville, Place de la Liberté 1, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Agent administratif, secteur Service à la clientèle »
jusqu'au 21 septembre 2019